

Rapport BTS CGE 2024

Organisation générale de l'examen

Pour mener à bien les corrections de l'épreuve de Culture Générale et Expression de BTS, 8753 copies ont été prises en charge. 148 correcteurs ont été mobilisés, répartis en 5 commissions, co-animées par 10 coordonnateurs.

L'épreuve a eu lieu le 15 mai 2024. Une commission académique d'entente s'est réunie le 23 mai, en présentiel à Nantes; elle a permis le travail sur les sujets, sur des copies tests, et a donné lieu à la rédaction de compléments académiques. Puis les réunions des commissions, animées par les coordonnateurs, se sont déroulées le 27 mai, en visioconférence. Cette modalité de réunion, même si elle a pu être diversement appréciée, présente l'avantage de ne pas engager de temps ni de frais de déplacement.

Les examinateurs ont tous eu un lot composé de 63 ou 64 copies, à l'exception des coordinateurs dont le nombre de copies est réduit. La durée de correction s'étendait donc du 27 mai à midi au 10 juin à midi, soit 10 jours ouvrables.

Le nombre de copies a été globalement jugé trop important, rapporté à la durée de correction, dans une période où les tâches s'empilent pour les professeurs : derniers cours à assurer, conseils de classe, livrets scolaires de compétences à remplir, EAF et épreuves de spécialité à préparer... Le délai entre le moment où les candidats ont composé et celui où les correcteurs ont pu accéder aux copies a été aussi interrogé.

Les deux jours et demi de dispense de cours sont perçus comme une amélioration, même si cette décharge ne couvre pas l'intégralité du temps de correction. Certains correcteurs soulignent toutefois que leur chef d'établissement a pu exprimer des réticences pour leur accorder cette dispense, la formule sur la convocation évoquant une « recommandation » demanderait à leur sens une clarification. La question de l'indemnité moindre par rapport aux corrections des épreuves écrites du bac de Français a également été soulevée.

La date de bilan d'étape (3 juin) a été perçue comme pertinente. Il fallait avoir corrigé pour cette date *a minima* 10 copies intégrales (synthèses + EP). Les correcteurs ont trouvé utile ce bilan d'étape, car il jalonne le parcours de correction et permet à chacun de se situer dans sa notation et de commencer à mesurer les écarts pour éventuellement procéder aux ajustements nécessaires.

Le mélange au sein d'un même lot de candidats issus de filières différentes est très apprécié. Il est apparu plus agréable de corriger des copies provenant de diverses filières, les correcteurs soulignant toutefois que des disparités importantes peuvent se manifester entre les copies, ce qui peut s'expliquer notamment par des écarts d'horaire hebdomadaire, et se matérialise par un niveau très inégal dans la maîtrise des exercices et de la langue. De ce fait, il a semblé difficile pour certains correcteurs de faire le grand écart d'un BTS à un autre bien différent.

Les correcteurs ont estimé que les outils fournis (échelles descriptives, complément académique, grille pour évaluer les copies test...) étaient des supports très efficaces pour la correction. L'explicitation des attentes et des modalités de correction par partage d'écran, ainsi que l'envoi de pièces jointes, sont appréciés par les correcteurs, à une période fort chargée en événements.

Résultats

La moyenne générale de l'épreuve, toutes sections confondues, s'établit à 10,71, avec une médiane à 10,5. Les notes s'échelonnent de 0 à 20 et l'écart type est de 3,18.

On observe que la partie synthèse donne lieu à une moyenne de 21,7 sur 40, tandis que la moyenne de l'écriture personnelle est de 9,93 sur 20. Aussi les résultats globaux apparaissent-ils en retrait par rapport à ceux de la session 2023, et proches, quoique plutôt dans une fourchette basse, de ceux des années précédentes sur un empan plus large.

2018	2019	2020*	2021	2022	2023	2024
Moyenne 10.49	Moyenne 10.66	Moyenne 11.19	Moyenne 11.39	Moyenne 10.49	Moyenne 11,82	Moyenne 10,71

*Pas d'épreuve, contrôle continu

Epreuve orale de rattrapage :

Les épreuves de rattrapage du BTS sont pérennes depuis 2022. Les conditions d'accès des candidats au rattrapage sont explicitées sur la page Eduscol suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bts-epreuves-de-rattrapage-85793>

Sur les 11719 candidats de l'académie, 410 ont eu accès aux épreuves de rattrapage, et 314 ont été admis suite aux épreuves. Sur ces 410 candidats, 340 ont choisi de présenter l'épreuve orale de Culture Générale et Expression. 53 professeurs ont été convoqués. La moyenne des prestations est de 12.29.

La correction numérisée

L'utilisation de l'application Santorin semble globalement maîtrisée par l'ensemble des correcteurs. Les professeurs ont toutefois fait remonter les remarques suivantes : outre les difficultés techniques habituelles (copies scannées dans le désordre ou avec des pages manquantes), prises en charge par les services techniques avec une efficacité souvent soulignée, l'interface apparaît pour certains peu ergonomique, notamment à cause des bandeaux verts intempestifs, masquant les outils, et du manque de souplesse de la banque des favoris, qui ne permet pas notamment d'enregistrer suffisamment d'appréciations pour être vraiment efficace.

Les points d'amélioration évoqués concernent les fenêtres pop-up qui s'ouvrent à chaque enregistrement et doivent être fermées manuellement, les annotations inclassables (ni par ordre alphabétique, ni par codes couleurs), l'absence de signets rapides (de type stick ou croix), et l'absence de visibilité intégrale des appréciations pour permettre une relecture des copies corrigées – et des ajustements éventuels – sans avoir à les rouvrir toutes. L'outil « crayon » est visiblement pensé pour un travail sur tablette, alors que la plupart des enseignants corrigent sur ordinateur (donc avec une souris et un clavier).

Du point de vue de la coordination, il apparaît que Santorin ne prend en compte que les départements et non les groupes de correcteurs tels qu'ils ont été

constitués. Le relevé de statistiques est par conséquent malaisé : il faut à chaque fois recréer des groupes pour accéder aux résultats, opérer des relevés et des calculs manuels. La création d'une fonction de sous-groupe serait appréciée. De façon générale, pour la coordination les fonctionnalités de SANTORIN apparaissent moins pratiques et moins intuitives que sur VIATIQUE, par exemple du fait que les copies corrigées par les examinateurs ne puissent être visionnées, sauf si le partage est fait. On relève aussi que le fil de discussion général ouvert sur Santorin est rapidement illisible et inadapté pour ce type de travail (questions, remarques et réponses arrivent de façon chronologique sans cohérence), ce qui amène à prévoir un fil par sous-groupe ou bien à privilégier les mails.

Retours sur les sujets et les travaux des candidats

Le corpus / la synthèse

Le sujet portait sur le thème « L'invitation au voyage ».

Le corpus a été apprécié des correcteurs, du fait de sa cohérence avec le travail préparatoire des étudiants dans l'année. Il facilitait en outre la mise en relation des documents. Les étudiants ont globalement réussi à percevoir les convergences et certaines nuances.

La synthèse est apparue plutôt réussie dans l'ensemble, les textes du corpus ont été globalement compris, même si des variations importantes apparaissent d'un lot à l'autre, en fonction notamment des filières. Certaines nuances n'ont pas été toujours bien perçues : dans le détail, il a ainsi été relevé que le document 2 a fait l'objet de légers contresens sur l'attitude des personnages. Le document iconographique, comme souvent, a été négligé : seul le slogan a été réellement pris en compte.

L'enjeu du corpus a été bien perçu, mais peu ou mal explicité : la plupart des copies ne formulent pas la notion d'émancipation féminine par le voyage. Malgré les maladresses de formulation, les problématiques ciblaient souvent le questionnement proposé par le corpus, même si les étudiants ont parfois été plus sensibles au danger et à l'insécurité pour les femmes qu'à l'émancipation qui était en jeu. Quelques copies présentent un propos sexiste, pour certaines en relayant maladroitement et sans mise à distance les stéréotypes des documents.

Sur un plan méthodologique, les copies dans leur ensemble témoignent d'une volonté de structurer la réponse. Les plans suivent souvent cette logique :

I – Les femmes peuvent voyager // II – Mais c'est difficile, elles doivent donc être protégées / accompagnées.

Parfois le plan est articulé de façon chronologique, en plaquant la plupart du temps une représentation pré-existante selon laquelle il y aurait un progrès – or, ce n'était pas le propos du corpus : I « à l'époque » (mais laquelle ?) c'était difficile. II Aujourd'hui, c'est mieux.

La compréhension des textes et de leurs enjeux reste ainsi relativement superficielle, et les synthèses sont assez courtes.

La méthode de la synthèse est globalement maîtrisée mais, dans certains lots, on rencontre encore cette année beaucoup de résumés et paraphrases des

documents l'un après l'autre (sans qu'ils soient tous convoqués parfois), et des collages de citations. Des correcteurs majoritaires dans certaines commissions se sont accordés sur le constat que des défauts peu présents ces dernières années sont réapparus de manière flagrante : le recours massif à la citation, la prise de position en conclusion et des marques de subjectivité. Il semble donc qu'il y ait eu plus que d'habitude **une confusion entre les deux exercices**. Des présentations exhaustives des documents en introduction continuent d'alourdir inutilement beaucoup de copies. La question se pose dès lors de la transposition et de la transmission des recommandations faites, sur le plan méthodologique, à partir notamment des précédentes sessions d'examen.

Pour les copies présentant des fragilités :

- Une expression défaillante : phrases semi-rédigées, ou dans lesquelles il manque des mots, construction très fautive et de nombreuses fautes d'orthographe.
- Une problématique évasive ou axée sur une comparaison hommes/femmes.
- L'identification des auteurs ou des textes pas ou peu effectuée (usage du terme "document" fréquent).
- Tendance accentuée à la subjectivité, à analyser les documents en émettant des jugements de valeur plutôt qu'à les confronter.
- Un déficit de reformulation, avec un usage systématique de la citation.
- Une introduction avec présentation longue des documents, au détriment d'un développement organisé (souvent sans structure ou réduit à deux à trois paragraphes de confrontation).
- Pas de confrontation, le développement enchaînant le résumé des documents les uns à la suite des autres ou confrontés deux par deux : premier paragraphe, les documents 1 et 2 et dans le second les documents 3 et 4.

Pour les copies présentant de belles réussites :

- Des copies témoignant d'une compréhension fine qui se démarquent par la prise en compte des nuances du corpus, notamment de l'implicite pour le texte de Driss Chraïbi.
- Des copies identifiant clairement les enjeux du corpus et les restituant efficacement, témoignant d'une bonne compréhension mais également d'une maîtrise solide de la démarche enseignée.
- L'emploi d'un lexique favorisant la confrontation (verbes d'introduction annonçant la similitude ou la différence, et toutes les tournures favorisant l'expression d'un lien entre les documents). **Cette appropriation du lexique de confrontation est sans doute un axe de travail à développer dans la formation des étudiants.**

L'écriture personnelle

Selon les retours des correcteurs, l'exercice a rarement donné lieu cette année à des productions satisfaisantes.

Le sujet donné n'a pas toujours été bien compris par les étudiants. Mal analysée, l'idée d'affranchissement a souvent été gauchie en réflexion sur la possibilité de voyager. Les manques sur le lexique et quant à la démarche d'analyse du sujet constituent donc des obstacles manifestes pour la réussite des étudiants sur cet exercice. Souvent une première partie évoque plutôt les bienfaits du voyage (découverte culturelle, défi, plaisir) tandis qu'une deuxième partie concessive glisse vers le hors-sujet : le voyage ne libère pas car il se finit tragiquement par la mort ou, au contraire, conduit vers ce dernier voyage qu'est la mort et qui libère...

Les réponses sont souvent très courtes, peut-être parce que les candidats consacrent trop peu de temps à cette partie de l'épreuve. L'argumentation manque de précision, se limitant à l'énoncé d'idées générales sur le voyage, parfois sans lien véritablement établi avec la question posée. La prise en compte de la spécificité du sujet, dépassant le propos généraliste sur le voyage, demande donc à être travaillée. Des confusions de sens entre "se libérer" et "liberté" dans le voyage réduisent ainsi le voyage à une aventure physique. La nuance imposée par l'adverbe "vraiment" a entraîné des parties sur les départs de population migrantes, ou sur le départ imposé à des militaires... Certains candidats ont parfois détourné le sujet vers « la liberté de voyager pour les femmes ». D'autres candidats encore ont confondu liberté et bonheur, ce qui a donné lieu à des argumentaires éloignés de la question de la liberté.

Les propos sont apparus souvent conventionnels, avec peu de références au corpus et très peu de références culturelles. Les exemples sont en général insuffisants et non réellement exploités au service de l'argumentation construite.

Par ailleurs beaucoup de correcteurs ont constaté le **manque d'engagement** dans les productions, les formulations restant en général très neutres. Les marques d'un engagement personnel se font rares ou n'arrivent qu'au moment de la conclusion. L'emploi de la première personne que l'on s'interdit d'employer dans les classes précédentes et dans d'autres exercices apparaît comme une difficulté à cet égard. Nombre de candidats ont en revanche l'impression qu'il suffit d'écrire à la première personne et de convoquer quelques expériences personnelles pour que le propos tenu soit le reflet d'une opinion personnelle et pertinente. Un **travail rigoureux sur l'expression de la conviction** semble ainsi nécessaire pour consolider les compétences d'argumentation des étudiants.

De façon synthétique, les difficultés constatées par les correcteurs sont donc :

- Un sujet mal cerné qui ne permet pas d'entrer dans la réflexion sur l'affranchissement.
- Un manque d'engagement des étudiants.
- La faiblesse argumentative avec des productions qui développent un plan stéréotypé sur les bienfaits et les dangers, ou des copies dont on perçoit que le sujet est un prétexte à exposer les références vues en classe sans la trace d'un véritable raisonnement.
- Des références qui ont pu choquer les correcteurs : Xavier Dupont de Ligonnès qui grâce au voyage s'est libéré de ses meurtres ; les voyages qui tournent aux cauchemars et qui libèrent d'un droit essentiel, celui de la vie : Titanic, soldats ukrainiens, juifs en déportation...
- De très nombreuses copies, quelle que soit la filière, sont rédigées dans une langue mal maîtrisée (orthographe comme syntaxe).

Conclusion – lien avec le changement d'épreuve

Les difficultés récurrentes ou résurgentes dans l'épreuve de synthèse ont amené certains professeurs correcteurs à exprimer que la disparition de cette épreuve était sans doute pertinente.

Il semble impératif pour nombre de correcteurs d'avoir une clarification sur les attendus des futures questions sur corpus (par exemple, la réponse doit-elle être développée en plusieurs paragraphes, ou bien en un seul paragraphe ?...)

Compte-tenu de la charge de travail que cela représente, il apparaît souhaitable que le même thème puisse être conservé deux ans de suite ou, à défaut, que le nouveau thème soit communiqué en février au plus tard, afin que les éditeurs proposent des anthologies avant la fin août, et que les professeurs puissent disposer du temps nécessaire pour construire leurs cours et leur progression.

Bilan établi par Jean-François Frackowiak et Sylvie Mounsi, IA-IPR de Lettres, grâce à la précieuse collaboration des coordinateurs académiques.

Le corps d'inspection tient également à remercier l'ensemble des correcteurs qui ont œuvré à ce que cette session se passe dans les meilleures conditions, ainsi que les services de la DEC.